



ETE 2020

PARISOT/NAJAC - AVEYRON

ARCHERIE EQUESTRE
12/17 ANS

REF : 012 004 01

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification
d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

ECO CAMPING DE PARISOT

82 160 PARISOT

Tel : 05 65 45 09 51

domaine.de.lauriere@wanadoo.fr

Localisation GPS : N : 44°16'13 — E : 1°52'20



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vous êtes attendu à partir de 14H00 le 1^{er} jour
Rendez-vous départ à partir de 10H00 le dernier jour

Localisation GPS : N : 44°16'13 . E : 1°52'20

TRANSPORT

Paris, Toulouse, Bordeaux, Agen en train.
Marseille, Montpellier, Nîmes en bus Grand Tourisme ou en train.

10 jours avant le départ de votre enfant, la convocation sera disponible sur votre espace client : connectez-vous sur www.vacances-pour-tous.org.

1^{er} et dernier repas servis

1^{er} repas servi : Dîner / Dernier Repas : Goûter

SITE

Situation géographique :

Sur le causse Quercy et dans la Vallée de l'Aveyron région de Najac et Parisot, à proximité de Villefranche-de-Rouergue.

Camp fixe à l'éco-camping de Parisot sous tentes suspendues (3 places). Le séjour est annexé au Domaine de Laurière qui assure le soutien logistique.

ACTIVITES

Initiation et perfectionnement aux deux disciplines : tir à l'arc et équitation.

Parcours et pistes encadrés dans les champs et bois du causse du Quercy, à la manière des Mongols !

Mais aussi la gestion collective de leur campement (aménagement et déménagement, intendance de repas préparés en autonomie) et la participation à des temps d'activités menés par les animateurs ou montés par les jeunes (grands jeux, veillées...).

ORGANISATION DU SEJOUR

Pour ce séjour au parfum d'aventure, les jeunes participeront aux tâches quotidiennes d'entretien du cadre de vie (ménage et rangement des tentes, vaisselle) et à la préparation du petit-déjeuner. Un des objectifs du séjour est de découvrir ou d'approfondir notre rôle « d'éco citoyen ». Le camp de base fait partie intégrante de « l'éco-camping de Parisot » (toilette sèche, compost, électricité fourni par des panneaux photovoltaïque...) permettant de rentrer de façon concrète dans le respect de nos ressources et de notre environnement.

PRECISION SUR LE REPAS : en alternance, soit servis par le Domaine de Laurière, soit confectionnés par les enfants eux-mêmes avec l'aide de l'équipe d'encadrement.

Alimentation :

Les enfants prendront en charge l'élaboration des repas, leur réalisation, accompagnés par leurs animateurs.

Respect des coutumes alimentaires (dans le cadre de la partie alimentation du document sur la laïcité en centre de vacances). Précautions prises pour les allergies alimentaires – merci de bien vouloir nous en informer avant le séjour.

Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Un « blog Nouvelles » sera mis en place, l'adresse sera communiquée sur votre convocation départ.

En cas d'urgence et seulement dans ce cas vous pouvez appeler l'équipe de direction sur la ligne de service : **05 65 45 09 51** (un numéro mobile directeur sera communiqué sur la convocation).

Nous demandons aux enfants de vous écrire une fois dans la semaine, faites-en de même si vous le souhaitez, c'est un grand plaisir pour les enfants de recevoir du courrier.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge

PREPARER VOTRE SEJOUR

Trousseau :

Bien marquer tous les vêtements de votre enfant avec nom et prénom. **Trousseau : maillot de bain (pas de short de bain). Vêtements de sport ne craignant ni l'eau, ni la boue. Une vieille paire de chaussures dédiée aux activités nautiques et une autre dédiée aux activités sportives. Vêtement de pluie type K-way. Une lampe frontale, un sac de couchage, un sac à dos** (voir document spécifique ci-après).

Lavage du linge :

Il est lavé au besoin.

Argent de poche :

La perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.

Santé :

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour et le Docteur habituel du centre veilleront au bon état de santé de votre enfant (pour information : centre hospitalier à Villefranche de R. à 10mn du Domaine).

Utilisation du téléphone mobile :

Des plages horaires sont aménagées (même si nous privilégions le courrier) à l'attention des enfants désireux de téléphoner à leur famille. Les téléphones portables sont obligatoirement relevés en début de séjour par l'équipe d'animation (évitant ainsi les casses, les vols et autres appels intempestifs nuisant à la vie du groupe). Les téléphones seront remis aux jeunes sur des plages horaires aménagées.

Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3/4, bijoux, téléphone mobile, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod et autres ne sont pas couverts par l'assurance de notre association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

La fiche de renseignements médicaux et individuels bien renseignée et signée (par le ou les responsables légaux) !

Les ordonnances et prescriptions médicales si l'enfant doit suivre un traitement médical.

Les informations quant à d'éventuelles allergies ou régimes alimentaires etc

Pour certains séjours avec activité canoë : une attestation d'aisance aquatique est nécessaire. Elle peut être délivrée gratuitement à la piscine municipale.